

Il est organisé autour de trois blocs.

1/ Le bloc « **Repérer les enjeux de la santé-sécurité au travail** » permet de comprendre en quoi les membres de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au travail sont concernés par ces thématiques. Il introduit les connaissances de base et guide le membre de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au Travail vers les principaux textes et bonnes pratiques de prévention à connaître. Il permet aussi d'identifier les principaux acteurs internes et externes à l'organisation.

2/ Le bloc « **Intégrer la santé et la sécurité au travail dans la gestion de ses missions de membre de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au travail** » est plus orienté vers les savoir-faire. Il permet d'aborder l'identification des dangers, l'évaluation des risques professionnels et la construction d'actions de prévention des risques.

3/ Le bloc « **Exercer sa mission de membre de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au travail** » amène le membre de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au travail à se projeter dans l'exercice de ses missions et prérogatives telles que rappelées au paragraphe précédent.

APTITUDES	COMPETENCES	ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE	SAVOIRS ASSOCIES
1. Repérer les enjeux en santé et sécurité au travail	Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Connaître la définition des accidents du travail et maladies professionnelles ; ↳ Connaître et analyser les statistiques AT/MP et maladie par secteur d'activité et identifier les sources et informations disponibles dans l'entreprise (DU, BDESE, bilan social,...) ↳ Connaître les indicateurs financiers liés à la santé au travail (tarification, réparation, coûts directs et indirects). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Définition des AT et MP ; ● Gestion assurantielle du risque : tarification et réparation ; ● Coûts directs et indirects Statistiques générales des AT, accidents de trajet et MP. ● analyse des sources d'information en lien avec santé au travail ; ● Statistiques générales des AT, accidents de trajet et MP.
	Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique dans l'entreprise	↳ Connaître les droits et obligations de l'employeur et du salarié en matière de SSCT.	<ul style="list-style-type: none"> ● Principaux textes généraux de prévention et autres principes (précaution, recommandations, etc). ● mécanismes de mise en cause , responsabilités civiles et pénales
	Communiquer avec les acteurs de	↳ Identifier et travailler avec les principaux acteurs en S&ST internes	● Rôle et missions des principaux acteurs en santé et sécurité au travail (salarié

	prévention internes et externes	et externes à l'entreprise ainsi que leurs missions.	désigné compétent, service santé au travail, agent de prévention de la CARSAT, inspecteur du travail, etc).
	Identifier la santé sécurité au travail comme un levier de performance de l'entreprise	↳ Comprendre l'ensemble des enjeux de la prévention des risques professionnels.	
2. Intégrer la S&ST dans l'exercice de ses missions	Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et potentielles	↳ Décrire les composantes d'une situation de travail ; ↳ Distinguer les principales situations dangereuses et leurs conséquences sur la SST d'un secteur d'activité (en terme de dangers, risques et dommages) ; ↳ Analyser pour déterminer les éléments d'une situation dangereuse.	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissance des différents dangers, événements (AT, MP, alertes, etc...), sources de dangers et dommages pour la santé. ● pris en compte du facteur humain (écarts entre le travail prescrit et réel)
	Evaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé	↳ Evaluer ces risques et conséquences en tenant compte des aspects techniques, humains et organisationnels liés aux conditions d'exposition aux dangers.	<ul style="list-style-type: none"> ● Méthode et critères d'évaluation (fréquence, gravité, exposition, etc) ; ● Analyse des expositions, accidents, incidents et maladies professionnelles (notion de multi-causalité – ex arbre de cause) ; ● Connaissance des principaux risques et facteurs de risque, cartographie des risques.
	Supprimer et réduire les risques	↳ Comprendre la hiérarchie des principes généraux de prévention Appliquer ces principes à une situation dangereuse ou accidentelle ; ↳ Elaborer et suivre un plan d'actions visant à supprimer ou réduire les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ● Principes généraux de prévention ; ● Choix et évaluation a priori des actions de maîtrise des risques (prévention, protection, transfert) y compris dès la conception ; ● Suivi des plans d'actions ● Evaluation à posteriori des actions.
3. Exercer sa mission de membre	Connaître les pouvoirs et prérogatives de l'instance représentative du personnel en santé et sécurité au travail et de ses membres	↳ Connaître l'ensemble des droits, prérogatives et niveaux de responsabilité de l'instance représentative du personnel en S&ST ; ↳ Connaître le champ d'intervention de l'instance et la notion de	<ul style="list-style-type: none"> ● Fonctionnement, délégation horaire, liberté de circuler ● Formation (droit et modalités) ; ● Délit d'entrave, protection contre le licenciement. ● Responsabilité de l'instance représentative du personnel

	Adopter un positionnement adéquat	danger grave et imminent. ↳ Savoir se positionner et agir en tant que représentant salarié et au sein de l'instance représentative CSST	● Savoir représenter l'ensemble du personnel dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail
--	--	--	---